



Commune de Baron

Mairie
6, rue de Russons
60300 BARON

Mmes et MM. les Conseillers municipaux
de la commune de BARON

☎ 03.44.54.20.55

contact@mairiedebaron.fr

Objet : Convocation –
séance du 07/04/2026.

Baron, le 31 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu en mairie de Baron le **mardi 7 avril 2026 à 19 h 30**.

L'ordre du jour comportera :

- Choix du nombre de représentants du conseil municipal au sein du CCAS ;
- Election des représentants du conseil municipal au sein de CCAS ;
- Election des membres de la commission d'appel d'offres ;
- Election des membres de la commission de délégation de service public ;
- Constitution des commissions communales facultatives ;
- Commission de contrôle des listes électorales ;
- Election ou désignation des délégués dans les organismes extérieurs.
 - Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette ;
 - Association Départementale pour l'Informatisation des Collectivités de l'Oise (ADICO) ;
 - Syndicat Mixte Très Haut Débit ;
 - Centre socioculturel Les Porte du Valois ;
 - Collège de Nanteuil-le-Haudouin ;
 - Correspondant défense ;
 - Correspondant incendie et secours ;
- Définition des délégations accordées au maire par le conseil municipal ;
- Signature d'un contrat pour l'entretien des espaces verts communaux
- Fixation du montant du loyer du futur local professionnel situé à l'étage de l'ancien presbytère ;
- Désignation d'un délégataire de signature parmi les adjoints pour la demande de travaux de M. DI PIZIO ;
- Informations diverses.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Maire,

Laurent DI PIZIO